

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020



Citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le présent rapport sur les faits saillants du rapport financier 2020.

L'exercice financier 2020 s'est soldé avec un surplus de 402 566 \$ sur un budget adopté d'environ 3,4 M \$. Les principales raisons de ce surplus sont, entre autres, le nombre important de factures de mutations immobilières (taxe de Bienvenue) générées suite aux transactions immobilières et l'encaissement de subventions spéciales du ministère des Transports et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. De plus, certaines dépenses budgétées n'ont pas été effectuées en raison du ralentissement survenu au printemps 2020 suite à la pandémie.

Au 31 décembre 2020, le total du surplus accumulé était de 2 142 101 \$. La municipalité se retrouve dans une situation financière optimale pour envisager une planification stratégique pour son développement futur.

Je vous remercie très sincèrement pour la confiance que vous accordez envers les élus et le personnel de la municipalité.

Michel Larochelle

Maire de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska



PROJETS D'IMMOBILISATIONS 2020

**Prolongement du
réseau d'eau potable
secteur des rues Plage-
Beauchesne, Omer et
du Lac**

**Remplacement d'un
ponceau dans le Petit 9^e
Rang**

**Mise à jour de certains
équipements
informatiques**